

## **APPRENDRE, ENSEIGNER ET EVALUER UNE LE : UNE EXPERIENCE VECUE**

Neila Soares de Faria  
Universidade Federal de Uberlândia

### **1 - Introduction :**

La problématique de l'enseignement / apprentissage des langues étrangères est au centre de nombreux champs de réflexion et de pratiques : que ce soit une discussion sur les raisons et les finalités liées à l'enseignement ("Pourquoi et à qui enseigner une langue étrangère ?") ou à l'enseignant ("Qui doit enseigner ?" "Comment doit-on enseigner une langue étrangère ?"). Cette question, en ce qui concerne le français, fait partie de mes soucis comme professeur de Méthodologie et de Pratique d'Enseignement de Français à l'Université dès 1970 et a déjà été très discutée. Cependant, à ce propos, il est essentiel d'aborder le rôle du professeur. Former des professeurs capables de réfléchir critiqueusement est d'une très grande importance pour le développement d'apprentis – futurs professeurs - plus conscients et autonomes.

Cette communication vise la présentation de quelques aspects théoriques et pratiques sur le programme et sur l'apprenant en situation d'apprentissage. Nous allons essayer de dresser un bilan de la discipline Pratique d'Enseignement de la Langue Française et d'esquisser des perspectives d'action et de réflexion pour cette discipline.

La maîtrise de la langue représente un grand défi pour le futur enseignant qui, non seulement doit être capable d'adapter son enseignement à un public inconnu, mais qui doit être en mesure de concevoir un cours de langue répondant aux besoins de ses élèves, tenant compte de conditions d'apprentissage contraignantes.

Voulant montrer notre expérience, notre intervention a pour visée la formation de professeurs de français langue étrangère en ce qui concerne l'entraînement à l'enseignement, puisqu'après quatre années d'études du français les étudiants doivent être aptes à l'enseigner.

Selon Gérard VIGNER (1980, p. 6), parmi les motivations qui sont à l'origine de l'apprentissage d'une langue étrangère, on peut envisager deux visées majeures :

1)- **une visée éducative/culturelle** où l'objectif est de permettre l'accès à une langue et une culture étrangères dans un double souci : d'enrichissement des connaissances et de formation intellectuelle;

2)- **une visée fonctionnelle plutôt qu'instrumentale** où il s'agit de répondre à un besoin immédiat de communication. L'expression **"fonctionnelle"** est plus adéquate puisqu'elle définit l'apprentissage en fonction d'un objectif nettement déterminé.

Jacques Cortès définit **"être fonctionnel"** comme "s'en tenir à l'essentiel, c'est-à-dire à l'apprentissage de ce qui est **"fonctionnellement"** nécessaire : la compréhension et/ou l'expression écrite et/ou orale.

Dans notre réalité, le premier type de tâche - qui s'adresse à des adolescents - est attribué à l'institution scolaire, en général, c'est-à-dire intégrer l'enseignement de la langue dans une démarche éducative globale, sans envisager, apparemment, une rentabilisation extra-scolaire. Mais, après la nouvelle loi de l'éducation nationale (N° 9.394 – Lei de Diretrizes e Bases da Educação Nacional - **LDB**), qui concerne la mise en place de l'enseignement diversifié des langues étrangères dans les écoles secondaires brésiliennes, ce qu'on voit c'est, comme toujours d'ailleurs, un monopole de l'anglais et, surtout à cause du Mercosul, la relance de l'espagnol. Le français, qui jusqu'alors était considéré la deuxième langue étrangère, risque de passer au troisième rang des langues étrangères au Brésil.

Dans le second cas, l'enseignement de la langue étrangère relève davantage de l'initiative individuelle (en ce qui concerne la décision de suivre un tel apprentissage), mais il est plutôt pris en charge par les institutions scolaires de ce qu'on appelle l'Enseignement Moyen (correspondant au lycée) et il s'adresse, pour l'essentiel, à un public d'adolescents / adultes; le gros de l'effort portant sur la mise en place de la lecture de textes et ses stratégies.

Nous pouvons considérer que, pendant longtemps, la réflexion en didactique des langues a porté sur le premier domaine, faisant du second un domaine spécialisé de la communication. Les dernières années ont remis en cause une série d'acquis et d'habitudes, ce qui a contribué à brouiller les cartes.

Ainsi, la visée de l'enseignement d'une langue que nous proposons, n'est pas celle décrite en termes de maîtrise du système général de la langue, mais de compétence de

communication dans la langue, c'est-à-dire d'une aptitude à produire / recevoir des messages.

Nous avons mené une expérience à l'Université Federale de Uberlândia, depuis 1994, comme professeur de la discipline Pratique d'Enseignement de Français. Elle a été adaptée à chaque année pour, petit à petit, pouvoir amener les étudiants-professeurs à :

- prendre conscience du nombre de problèmes qui se posent lorsqu'ils sont dans la situation de salle de classe;
- savoir planifier des cours et préparer le matériel didactique nécessaire;
- savoir décrire ce qu'ils font, savoir expliciter leur pratique de salle de classe;
- savoir expliquer pourquoi ils le font de cette manière et pas autrement.

L'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) est aujourd'hui réservé à des situations diverses et variables d'apprentissage et non seulement à l'apprentissage des usages de la langue et de la lecture de textes.

Mais, l'enseignant qui veut fonder sa pratique de classe sur une exacte connaissance des enjeux impliqués par les nouveaux apprentissages éprouve beaucoup de difficultés.

Notre propos ici est de présenter ces enseignements dans le cadre d'une discipline qui est la *Pratique d'Enseignement du Français*, dans l'état présent de la question.

Nous avons pris parti de centrer la réflexion des étudiants stagiaires sur les aspects les plus significatifs des démarches d'enseignement. Il n'est pas question de tout dire sur la pédagogie de l'expression orale ou écrite ou sur le mode d'apprentissage de la langue.

Dans toute la mesure du possible, nous avons tenté d'articuler théorie et pratique de l'enseignement du français. Et, si l'on souhaite que l'enseignant puisse autonomiser très rapidement ses pratiques de classe, il faut lui donner les moyens d'assurer cette autonomie.

## **2- La Formation :**

Les cours de formation de professeurs de langues incluent des aspects relatifs à la compétence linguistique de l'élève-professeur comme partie de sa compétence communicative et aussi de sa compétence d'enseignement.

Par rapport à la charge horaire, on a six classes (de cinquante minutes) par semaine, ayant en vue que les élèves ont déjà travaillé sur les disciplines Méthodologie de l'enseignement de langue étrangère (60 heures) et Linguistique Appliquée à l'enseignement de langue étrangère (60 heures). Mais les étudiants éprouvent, encore à ce stade, d'une base explicite sur les processus d'emploi du langage dans la salle de classe, c'est-à-dire la formation que les étudiants-professeurs reçoivent ne leur permet pas de faire des choix (sur "QUOI", "COMMENT" et "POURQUOI" enseigner) qui aient une information théorique, par exemple, sur les procédés d'enseignement/apprentissage des langues.

Les futurs professeurs sont entraînés à comment enseigner la langue étrangère (et même la langue maternelle), dans l'utilisation de techniques typiques des méthodes spécifiques de l'enseignement, mais sans connaissance de nature théorique sur le langage utilisé en salle de classe.

Il faut connaître le contexte de l'enseignement où cette connaissance sera utilisée. Il faut tenir compte des objectifs de l'enseignement qu'on va proposer, du groupe d'élèves spécifique auquel s'adresse cet enseignement, le style d'apprentissage typique de ces apprenants, les attitudes des élèves et des professeurs face à l'apprentissage/enseignement de langues, en particulier du français langue étrangère.

La formation du futur professeur demande deux types de connaissance :

1)- Connaissance théorique sur le langage (modes d'emploi du langage) en salle de classe et sur les divers types de connaissances (compétence linguistique au niveau du lexique et de la syntaxe, compétence textuelle et discursive);

2)- Compétence communicative (au niveau schématique → connaissances du professeur + procédés de compréhension/interprétation).

Le futur professeur doit avoir une compétence linguistique et communicative aussi bien qu'une conscience critique de l'influence du langage dans la société. Pour apprendre une langue étrangère, il ne suffit pas seulement l'acquisition de connaissances, mais il faut aussi savoir les utiliser dans le contexte social et/ou socio-culturel. Il est important alors que le professeur-étudiant travaille avec un modèle des modes d'emploi du langage qui considère l'aspect social, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Enseigner à utiliser la langue c'est : construire la signification, enseigner à construire l'identité sociale de l'apprenant, participer des rôles sociaux qui sont présents dans la salle de classe et qui sont le réflexe du monde de dehors.

### **2.1 - La Formation Théorique :**

La formation théorique initiale a lieu au cours de la discipline *Méthodologie de l'Enseignement de Langue Française* qui a une durée de soixante heures. Pendant un semestre les étudiants :

1)- Lisent et discutent des textes sur :

- Les fondements théoriques des méthodes audio-visuelles et les points sur lesquels la plupart des méthodologues émettent des critiques.
- Les apports théoriques et les principes retenus dans l'approche communicative (à l'oral et à l'écrit).
- L'élaboration d'objectifs et de programmes d'enseignement pour un cours de langue étrangère.
- L'évaluation : les situations d'évaluation dans une approche communicative et les pratiques évaluatives.

2)- Réalisent et observent des classes de démonstration d'environ 15 minutes chacune (micro-enseignement), en utilisant l'approche communicative : à l'oral et à l'écrit.

Mais, en réalité, l'enseignant-stagiaire de français éprouve souvent de grandes difficultés dans la préparation et la mise en place de ses cours. C'est à ce moment-là alors que nous intervenons, dans le domaine des cours théoriques. Mais la difficulté linguistique reste toujours un facteur qui doit être encore travaillé, amélioré et perfectionné.

Pour obtenir une compétence linguistique il faut trouver des outils pédagogiques adéquats, c'est-à-dire des outils qui suscitent chez l'apprenant le désir de parler, de comprendre, d'écrire, de connaître un autre pays, sa langue et sa culture.

### **2.2 - La Formation Pratique : (Auto-)Observation et Analyse :**

Ce travail est développé en deux étapes différentes, avec deux types de cours : celui de **sensibilisation à l'apprentissage de la langue française** (destiné à des élèves de la 4ème.

à la 8ème. série de l'enseignement fondamental) et celui de **lecture et compréhension de textes en français**.

La partie totalement pratique dure deux semestres. L'un est consacré à la discipline **Pratique de l'Enseignement de la Langue Française 1**, où les stagiaires font des observations de classes et donnent un cours de 40 heures à des élèves de l'école publique, en utilisant l'approche communicative (plutôt de l'oral). Le deuxième semestre est destiné à la discipline **Pratique de l'Enseignement de la Langue Française 2**, où ils se consacrent à donner un cours de 40 heures à des élèves de l'école publique, portant sur les stratégies de lecture et compréhension de textes en français (approche de l'écrit).

Les étudiants stagiaires sont les responsables de l'organisation et de la réalisation de ces cours. Ce sont eux qui se chargent du contact avec le personnel de la direction de l'école, de la divulgation des cours, des inscriptions des élèves et de l'organisation et réalisation des cours.

Chaque discipline a une charge horaire de 90 heures, distribuées de la façon suivante : 30 heures de cours théorique (dont 10 heures sont destinées à l'observation de classes et à l'analyse des méthodes et/ou des approches utilisées à l'école où est faite l'observation), 40 heures de cours pratique (pendant ce temps les étudiants deviennent des professeurs et donnent des cours) et 20 heures sont destinées à la préparation du cours, des activités et du matériel didactique à être utilisé dans le cours, aussi bien qu'à des rencontres de discussion avec le professeur et les collègues.

Dans un premier moment, le professeur situe l'approche communicative (développée à partir de 1975) dans la chronologie des méthodologies en FLE ; il montre qu'elle est associée à un renouvellement des procédures d'enseignement et qu'elle entretient des liens étroits avec l'enseignement fonctionnel d'une langue étrangère pour des publics ayant des objectifs spécifiques.

Ensuite, professeur et étudiants stagiaires discutent et analysent les choix de contenus et d'activités proposés par les manuels et les démarches que l'enseignant est censé utiliser, ce qui permet de comparer les différentes façons de procéder. Ici, l'approche communicative est confrontée à deux types de pratiques :

a)- celles que préconisent les manuels et les matériaux complémentaires en français langue étrangère;

b)- celles qui ont été observées chez un groupe d'apprenants (à l'école d'application de l'Université - ESEBA).

À la **Pratique de l'Enseignement de la Langue Française 1**, pendant un mois, les étudiants stagiaires observent des cours d'un professeur licencié à l'École d'Éducation Fondamentale - ESEBA -, une sorte d'école d'application de l'Université et ils doivent remplir des fiches d'observation qui sont discutées avec le professeur de la discipline à l'Université. Au même temps ils suivent des cours théoriques sur l'approche communicative et préparent leur plan de cours (objectifs, contenus, type d'évaluation, matériel, etc.).

À la troisième phase, les étudiants stagiaires vivent une expérience de classe et font une analyse des interactions dans un groupe en cours d'apprentissage d'une langue étrangère (le français).. À partir du deuxième mois, ils passent d'étudiants à professeurs et ils commencent à donner des classes dans un *Cours de Sensibilisation à l'Apprentissage du Français*, où ils travaillent avec des élèves de l'enseignement fondamental (de la 4ème. à la 8ème. série) des écoles publiques.

C'est une rencontre entre des pratiques de classe et des manières de mettre en oeuvre des principes régissant l'enseignement d'une langue étrangère.

Pour accompagner le travail de l'étudiant-stagiaire, le professeur de la discipline utilise :

- ◆ des fiches d'observation (dont le contenu à être évalué est de la connaissance de l'étudiant stagiaire) avec des évaluations à propos de quelques items qu'il remplit à la fin de la classe et qu'il commente après avec le stagiaire;

- ◆ des rapports ("journal d'observation de classe") avec toutes les informations pertinentes au moment de la classe.

Et le professeur de la discipline se met aussi en disponibilité pour assister à une partie des classes données par les étudiants stagiaires, aussi bien que pour résoudre les problèmes et/ou les difficultés que les étudiants stagiaires puissent en avoir, tout au long du stage.

Il est prévu, à chaque semestre, l'enregistrement en vidéo, procédé de grande importance dans le procès d'observation puisqu'il permet à l'étudiant-stagiaire :

- “se voir”, s'observer en tant que professeur;
- d'analyser et d'expliquer mieux ses choix méthodologiques et sa pratique en salle de classe.

Mais il faut tenir compte que ce mécanisme est aussi un procédé qui provoque certaines réactions de mécontentement et de blocage de la part des étudiants, soit à cause de la timidité soit à cause de l'insécurité provoquée par la critique et la constatation de l'échec.

À la **Pratique de l'Enseignement de la Langue Française 2**, pendant un mois, ils suivent des cours théoriques sur l'approche fonctionnelle de lecture et compréhension de textes écrits en français et ils font des présentations de classes entre eux pour l'application des stratégies de lecture (c'est ce qu'on appelle le “micro-enseignement”) et ils discutent les résultats avec le professeur et avec les collègues (qui sont les observateurs). C'est aussi le moment de préparation du cours à être offert par les étudiants stagiaires et d'élaboration de matériel (choix de thèmes et de textes, élaboration d'exercices de compréhension, etc.). À partir du deuxième mois, ils deviennent professeurs et c'est leur tour de donner des classes dans un **Cours de Lecture et Compréhension de Textes en Français**, où ils travaillent avec des élèves de l'enseignement secondaire (1ère., 2ème. et 3ème séries du lycée) des écoles publiques.

Nous avons essayé de démontrer qu'enseigner/apprendre une langue étrangère à l'école n'est pas seulement développer des techniques et des stratégies, dans une vision mécaniciste, ou simplement enseigner la composante linguistique comme condition suffisante de l'expression ou de la compréhension ou une activité conçue tout simplement pour accomplir une exigence scolaire. Mais, au contraire, l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère doit être une source de plaisir où le professeur est le meneur du jeu, celui qui fournit les conditions idéales pour l'établissement de l'apprentissage.

### **3. Évaluer les Apprentissages :**

Selon Denise Lussier (p.13), l'évaluation des apprentissages est une démarche en quatre étapes, elle "consiste d'abord à recueillir des informations (résultats de mesure,

appréciations, observations...) et à les rendre signifiantes; à porter des jugements sur les données recueillies; et à prendre des décisions quant à l'action à entreprendre compte tenu de l'intention d'évaluation de départ."

Elle doit avoir comme objectif principal une valeur pédagogique orientée vers la vérification des acquis des élèves et la progression des activités d'apprentissage. Alors l'enseignant doit prévoir :

- des vérifications des apprentissages préalables;
- divers types d'activités : correctives (pour ceux qui présentent des difficultés), de renforcement (pour ceux qui démontrent des faiblesses passagères), d'enrichissement (pour ceux qui ont un bon rendement), complémentaires (si nécessaire).

Mais, comment évaluer dans une approche communicative ? Les activités d'apprentissage doivent développer chez les élèves les habiletés visées par les objectifs. Ainsi, elles doivent privilégier les exercices de type communicatif, dans une variété de situations, en tenant compte du contexte et des diverses compétences : linguistique (lexique, syntaxe, phonétique), socioculturelle (les règles sociales : rôle, statut social), discursive (capacité d'enchaîner des phrases), stratégique (capacité d'employer divers moyens pour maintenir la communication : gestes, mimique, paraphrase)

Le futur professeur devra choisir les types d'items qui permettent de mesurer surtout la communication orale et la manipulation d'objets, se limitant à la connaissance et à la compréhension. On peut citer comme exemple :

1)- Des exercices d'association :

- Il y a une image (un personnage). Le professeur décrit le personnage (une partie de son corps ou de ses vêtements). L'élève inscrit le numéro de la phrase dans le cercle qui se réfère à la partie du corps ou au vêtement en question.

2)- Des exercices de réarrangement :

- Replacer dans un ordre logique ou chronologique une série d'éléments ou d'énoncés présentés dans le désordre. (pour vérifier la performance discursive ou l'ordre logique des idées des apprenants).

3)- La réponse courte :

- L'exemple le plus connu : question directe - réponse (privilégie le rappel des connaissances). Par exemple, identifier les caractéristiques de l'habileté "**s'informer**": - les personnes impliquées (Qui ?);
- l'identification de l'événement (Quoi ?);
- la localisation de l'événement (Où ?);
- la situation de l'événement dans le temps (Quand ?).

#### **4. Résultats Obtenus :**

À la fin du stage (à chaque semestre), les étudiants doivent présenter :

- tout le matériel utilisé pendant le cours qu'ils ont offert (fiche d'inscription, matériel de divulgation, calendrier et plans de cours et de classe, cahier d'appel avec la fréquence et les notes, dialogues/textes, exercices, matériel didactique utilisé. Et, pour la Pratique d'Enseignement 1, il faut ajouter aussi les fiches d'observation des classes), organisé en pochettes;
- un rapport descriptif, analytique et critique du travail qu'ils ont développé pendant 40 heures de cours avec des élèves des écoles publiques. Ce rapport doit contenir tout un travail d'évaluation et de réflexion sur l'expérience qu'ils ont vécue.

Le rapport suit un schéma qui doit être respecté par tous les étudiants stagiaires :

1. Analyse du cours offert.
2. Observations concernant le public visé.
3. Analyse des objectifs établis et réussis (en présentant des justificatives).
4. Analyse comparative entre le contenu proposé et le contenu travaillé.
5. Observations concernant les activités utilisées, du point de vue du professeur stagiaire et de celui des élèves.
6. Analyse critique de l'approche adoptée.
7. Difficultés rencontrées au long du stage.

8. Analyse des formes d'évaluation employées.

9. Évaluation générale du stage.

En général, au début, les étudiants ont une idée un peu défigurée du stage; ils trouvent qu'il représente beaucoup d'effort et ils voient des difficultés partout puisque la plupart d'entre eux n'a aucune expérience de salle de classe. Mais, à la fin, ils sont stimulés, ils aiment bien l'expérience et la trouvent très intéressante. Parmi ces étudiants on trouve ceux qui sont déjà instituteurs à l'école publique (ils sont habitués à la salle de classe et aux difficultés qu'on y rencontre).

Les étudiants ne mentionnent presque pas d'aspects négatifs. Et ceux qui le font se plaignent surtout de :

- a)- la difficulté qu'ils ont de s'exprimer couramment en français (ce qui est plutôt un problème du cours tout entier que de la discipline);
- b)- l'absence de recours matériels à l'école (mais qui correspond à la réalité de nos écoles publiques);
- c)- l'adaptation à une nouvelle approche d'enseignement, parce qu'ils sont habitués au modèle traditionnel (grammaire et/ou traduction);
- d)- une charge horaire très étendue pour la réalisation du stage (90 heures).

Nous avons montré quelques résultats obtenus avec le projet d'enseignement / apprentissage du français à des stagiaires de la Licence ès Lettres, ayant comme but la formation d'une nouvelle mentalité éducationnelle qui privilégie la réflexion, la conscience critique et la contextualisation du savoir au préjudice de la simple mémorisation et du retour d'un savoir cristallisé.

Pour ce faire nous utilisons quelques procédés de recherche tels que des enregistrements des entraînements en cassette vidéo, description, analyse et commentaires des classes des étudiants stagiaires. Et ils présentent les résultats dans un rapport rendu à la fin du semestre.

Le but poursuivi dans ce travail a été celui de :

- proposer une orientation réflexive/investigatrice dans la formation de professeurs de français langue étrangère;

- articuler théorie et pratique, en essayant de contribuer aux programmes de formation de professeurs de langue (étrangère ou maternelle) qui cherchent à utiliser des pratiques auto-reflexives ou auto-investigatrices comme moyen de perfectionnement professionnel;
- favoriser le procès d'auto-découverte et de développement personnel de l'étudiant, en le conduisant à la prise de conscience de son évolution;
- habiliter l'étudiant à exercer son métier de professeur.

Ce que peut faire le professeur de la discipline c'est susciter l'intérêt de l'étudiant, suggérer plus qu'affirmer, l'encourager à mener une réflexion personnelle sur sa pratique

### 5. Considérations Finales :

Il faut remarquer que le procès réussi d'(auto-)observation et analyse relève d'une acquisition de l'expérience théorique de l'étudiant- professeur, ce qui implique l'étude des théories de l'acquisition de langues, des méthodologies existantes sur l'enseignement de langues étrangères aussi bien que des connaissances sur les recherches développées en salle de classe.

La participation des collègues et du professeur de la discipline est d'une grande importance dans la recherche de la connaissance de sa pratique puisqu'ils aident le professeur-stagiaire à se regarder du "dehors", à partir de leurs observations, et à trouver les chemins possibles dans la recherche des transformations, des changements d'attitudes s'il en est le cas.

Cependant, on ne peut pas oublier que seule la connaissance de **la théorie** permettra au (futur) professeur un regard critique de **sa pratique** et la possibilité et la compétence de pouvoir en expliquer les raisons. Celui-ci est un chemin possible pour vaincre les difficultés vers l'accroissement dans la formation spécifique d'un professeur de langues.

L'état actuel de la formation de professeurs et de l'apprentissage de la langue française est si variable qu'il serait irresponsable de formuler des suggestions ou de faire comme si les problèmes n'existaient pas. Il est plutôt l'heure de se poser des questions, de procéder à un examen critique des bases d'une croyance et de ses implications pratiques.

Ce que je me propose à faire, comme professeur de la discipline depuis si longtemps, c'est d'amener les étudiants à :

- maîtriser l'utilisation des discours comme points de référence pour tous les exercices à concevoir;
- organiser les unités d'un cours et les tâches d'enseignement de façon à opérer le passage d'un discours à l'autre;
- jouer un rôle actif où ils soient capables d'exploiter par eux-même les possibilités offertes par l'approche communicative dans l'enseignement du FLE (Français Langue Étrangère);
- s'intéresser à la stratégie de base à employer dans la classe;
- rechercher les possibilités pédagogiques ouvertes par d'autres idées;
- fonder leur pratique sur des notions théoriques, s'interrogeant de manière systématique sur les idées qui sous-tendent leur pratique.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

BÉRARD, Évelyne. *L'Approche Communicative. Théorie et Pratiques*. Paris : Clé International, 1991.

DELBENDE, Jean-Christophe et HEUZÉ, Vincent. *Le Français en Chantant*. Paris, :Didier, 1992.

LUISSIER, Denise. *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative*. Paris : Hachette, 1992.

SANT'ANNA, Flávia Maria. *Microensino e Habilidades Técnicas do Professor*. São Paulo: McGraw-Hill do Brasil, 1979.

WIDDOWSON, H. G. *Une Approche Communicative de l'Enseignement des Langues* (Traduction de Katsy et Gérard BLAMONT). Paris, :Hatier, 1981.